

**MINISTERE DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT**



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES
INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES**

DIALOGUE SECTORIEL

RAPPORT BILAN DES ACTIVITES DU PNAH
PERIODE CONSIDEREE : 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020



Version définitive

Mai 2021

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
INTRODUCTION.....	1
I. PRESENTATION DU PROGRAMME	3
II. BILAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES	5
II.1 Rappel de la méthodologie de calcul du bilan	5
II.2 Difficultés rencontrées dans le processus d’élaboration du rapport	6
II.3 Bilan physique des activités par action.....	6
II.3.1 Action 1 : Construction et réhabilitation des ouvrages de mobilisation des ressources en eau	7
II.3.2 Action 2 : Entretien et maintenance des ouvrages de mobilisation des ressources en eau	12
II.3.3 Action 3 : Coordination et suivi de la mise en œuvre des actions de mobilisation des ressources en eau.....	13
II.4 Synthèse des réalisations physiques	21
II.4.1 Synthèse des réalisations au titre de 2020	21
II.4.2 Comparaison du niveau d’atteinte des objectifs annuels sur la période 2016-2020	22
II.5 Bilan financier par action	23
III. SITUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE	24
III.1 Rappel des indicateurs.....	24
III.2 Niveau d’atteinte des cibles des indicateurs.....	25
IV. SUIVI DES PROCEDURES DE DEVOLUTION DES MARCHES	32
V. SITUATION DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS	33
VI. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES	35
CONCLUSION	34
ANNEXES	35

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Axes stratégiques du PNAH.....	3
Tableau 2 : Présentation du cadre de mesure de performance	4
Tableau 3 : Niveau de réalisation des études de barrages au 31 décembre 2020.....	7
Tableau 4 : Situation des travaux d'aménagements d'infrastructures de valorisation des ressources en eau.....	10
Tableau 5 : Situation de mise en œuvre des activités de l'action 2 au 31 décembre 2020	12
Tableau 6 : Niveau de réalisation de l'action 3 par produit.....	13
Tableau 7 : Etat de mise en œuvre des mesures environnementales et sociales	15
Tableau 8 : Synthèse de la mise en œuvre des actions du PNAH au 31 décembre 2020.....	21
Tableau 9 : Situation des dépenses pour la mise en œuvre des activités	23
Tableau 10 : Situation des indicateurs au 31 décembre 2020	24
Tableau 11 : Etat d'exécution du plan de passation des marchés au 31 décembre 2020.....	32
Tableau 12 : Etat de mise en œuvre des recommandations.....	33
Tableau 13 : Synthèse des difficultés rencontrées	35

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Niveau de réalisation des travaux de barrages au 31 décembre 2020	9
Figure 2 : Bilan comparé sur la période 2016-2020.....	22

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEPS	: Adduction d'eau potable simplifiée
AGETEER	: Agence d'exécution des travaux, eau et équipement rural
ANO	: Avis de non objection
APD	: Avant-projet détaillé
APS	: Avant-projet sommaire
BAD	: Banque africaine de développement
BOAD	: Banque ouest africaine de développement
CSPS	Centre de santé et de promotion sociale
DAO	: Dossier d'appel d'offres
DGESS	: Direction générale des études statistiques et sectorielles
DGIH	: Direction générale des infrastructures hydrauliques
DMP	: Direction des marchés publics
DGRE	: Direction générale des ressources en eau
FCFA	: Franc de la communauté financière africaine
MEA	: Ministère de l'eau et de l'assainissement
MINFID	: Ministère de l'économie, des finances et du développement
PAP	: Personne affectée par la mise en œuvre d'un projet
P1-P2RS	: Projet 1 du programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel
PIDACC/BN	: Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger
PDIS	: Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni
PGES	: Plan de gestion environnemental et social
PMH	: Pompe à motricité humaine
PMVEC	: Projet de mobilisation et de valorisation des eaux de surface dans le Plateau Central
PN-AEP	: Programme national d'approvisionnement en eau potable
PN-AEUE	: Programme national d'assainissement des eaux usées et excréta
PNAH	: Programme national des aménagements hydrauliques
PN-GIRE	: Programme national pour la gestion intégrée des ressources en eau
PRBA	: Projet de réhabilitation de barrages et d'aménagement de périmètres irrigués et de bas-fonds dans les provinces du Boulkiemdé, du Ziro, du Sanguié et des Balé
PRBSN	: Projet de valorisation du barrage souterrain de Naré et de réhabilitation des infrastructures connexes
PRPV/LB	: Projet de restauration, de protection et de valorisation du Lac Bam
RE	: Ressources en eau
SNESAH	: Stratégie nationale d'entretien et de sécurité des aménagements hydrauliques

INTRODUCTION

Depuis quelques décennies, le Burkina Faso fait face à une faible pluviosité avec environ 65% du territoire qui se situe entre les isohyètes 500 et 800 mm. A cette rareté des pluies s'ajoute leur répartition inégale dans le temps et dans l'espace. En outre, des sécheresses et des inondations sont fréquemment observées affectant la disponibilité de l'eau et la stabilité de certains ouvrages de mobilisation des ressources. Ces contraintes climatiques limitent le développement du secteur agrosylvopastoral, très tributaire de la pluviométrie et qui occupe l'essentiel de la population.

Pour créer des conditions favorables à une résilience des populations, plusieurs politiques et stratégies sont mises en œuvre depuis 1977 et qui visent la satisfaction durable des besoins en eau et le renforcement des capacités d'intervention des services de l'Etat et de ses partenaires. Dans cette dynamique, le Plan national de développement économique et social (PNDES), en cours de mise en œuvre depuis 2016, place dans son axe 3 la question de la mobilisation et de la gestion intégrée des ressources en eau au centre des priorités du Gouvernement. Le Programme national des aménagements hydrauliques (PNAH), l'un des six (06) programmes du Ministère de l'eau et de l'assainissement (MEA), est responsable de l'atteinte de l'objectif du PNDES relatif à la mobilisation des ressources en eau.

Au cours de l'année 2019, la mise en œuvre du PNAH a enregistré des acquis importants dont l'achèvement des études d'aménagements fluviaux (lac Dem, barrages de Ouessa, de Banwaly et de Bassiéri) et de travaux de réhabilitation de barrages (Goumogho, Boulpon Séboun, Yaïka et barrage souterrain de Naré).

Cependant, en raison de difficultés d'ordre sécuritaire, des mouvements sociaux et de contraintes budgétaires, de nombreux chantiers sont restés inachevés. Il s'agit notamment des i) études de 20 barrages dont celles du barrage hydroélectrique et hydroagricole de la Bougouriba; des ii) études d'aménagement du fleuve Mouhoun ; des iii) travaux de 27 barrages (16 nouveaux barrages et 11 en réhabilitation) ; des iv) travaux d'aménagement de périmètres irrigués de 1 500 ha dans la vallée de Samendéni et de 522 ha autour du lac Bam et des v) travaux d'aménagement de 20 ha de jardins maraichers et de 623,5 ha de basfonds dans le cadre du PRBA.

Ainsi pour l'année 2020, les acteurs concernés ont logiquement priorisé, dans leur planification, la mise en œuvre des activités résiduelles.

Pour réussir la mise en œuvre des activités, l'article 14 du décret n°2018-0092/PRES/PM/MINEFID portant réglementation générale des projets et programmes au Burkina Faso, définit le comité de revue comme organe d'orientation et de pilotage qui se réunit deux fois par an (fin juillet et fin décembre au plus tard) en sessions ordinaires pour se pencher sur l'ensemble des projets et programmes sous sa tutelle.

C'est ainsi que la 2^{ème} session du comité de revue de l'année 2020 s'est tenue le 16 mars 2021 pour examiner le bilan au 31 décembre 2020 et le programme de travail et de budget annuel (PTBA-2021) de chacun des projets et programmes rattachés au PNAH. Les différents documents avaient été validés sous réserve de la prise en compte d'un certain nombre d'observations et de recommandations formulées au cours de ladite session.

Le présent rapport de synthèse qui prend en compte les observations et recommandations des membres du comité de revue est structuré autour des points suivants :

- bilan physique des activités au 31 décembre 2020 ;
- bilan financier des activités au 31 décembre 2020 ;
- situation des indicateurs du programme ;
- situation des marchés ;
- situation de mise en œuvre des recommandations ;
- difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités.

I. PRESENTATION DU PROGRAMME

Officiellement adopté par arrêté n°2018/088/MEA/CAB du 18 juin 2018, le PNAH a pour objectif stratégique de « contribuer à la lutte contre la pauvreté par une croissance économique soutenue à travers la promotion des aménagements hydrauliques à l’horizon 2030 au profit des différents usages ».

Les objectifs opérationnels du programme sont :

- augmenter et sécuriser les capacités de mobilisation des ressources en eau ;
- assurer la durabilité des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau ;
- piloter la mise en œuvre des actions de mobilisation et de valorisation des ressources en eau.

Les axes stratégiques, actions et produits du programme sont présentés dans le Tableau 1 :

Tableau 1 : Axes stratégiques du PNAH

OS1 : Augmenter et sécuriser les capacités de mobilisation des ressources en eau pour tous les usages	OS2 : Assurer la durabilité des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau	OS3 : Coordonner la réalisation et la réhabilitation des aménagements hydrauliques
R11 : les capacités de mobilisation des ressources en eau pour tous les usages sont augmentées et sécurisées	R21 : la durabilité des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau est assurée	R31 : la réalisation et la réhabilitation des aménagements hydrauliques sont coordonnées
<p>Action 1 : Construction et réhabilitation des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau</p> <p>Produits :</p> <p>⇒ <i>Produit 1 : Les études de construction, de réhabilitation de barrages et d'aménagements hydro-agricoles sont réalisées ;</i></p> <p>⇒ <i>Produit 2 : Les barrages sont réhabilités ;</i></p> <p>⇒ <i>Produit 3 : De nouveaux barrages, leurs ouvrages annexes et aménagements hydroagricoles sont réalisés.</i></p>	<p>Action 2 : Entretien et maintenance des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau</p> <p>Produits :</p> <p>⇒ <i>L'entretien et la sécurité de tout aménagement hydraulique au Burkina Faso sont assurés à travers la mise en œuvre de la SNESAH ;</i></p>	<p>Action 3 : Pilotage de la réalisation et la réhabilitation des aménagements hydrauliques</p> <p>Produits :</p> <p>⇒ <i>Produit 1 : Le suivi évaluation de la mise en œuvre du PNAH est réalisé</i></p> <p>⇒ <i>Produit 2 : Les infrastructures communautaires sont réalisées au profit des personnes affectées ;</i></p> <p>⇒ <i>Produit 3 : Les capacités des acteurs de mise en œuvre du PNAH sont renforcées.</i></p>

Quatre indicateurs principaux ont été retenus pour mesurer la performance du PNAH. Les résultats atteints pour ces indicateurs en 2019 et perspectives 2020-2022 sont donnés dans le Tableau 2.

Tableau 2 : Présentation du cadre de mesure de performance

Objectifs	Indicateurs	Réalizations		Cibles		
		Référence 2015	2019	2020	2021	2022
Objectif stratégique : Assurer de façon durable la disponibilité en eau	Capacité de stockage en eau de surface (en millions de m ³)	5030,55	6135,35	6140,16	6 144,37	6 148,87
OS 1 : Augmenter et sécuriser les capacités de mobilisation des ressources en eau pour tous les usages	Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés	2	11	21	25	27
	Nombre cumulé de barrages réhabilités	2	26	31	37	40
OS 2 : Assurer la durabilité des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau	Taux de fonctionnalité des infrastructures hydrauliques	53,0	56,3	56,6	57,1	57,5

II. BILAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

II.1 Rappel de la méthodologie de calcul du bilan

Cette partie décrit le mode de calcul du bilan de mise en œuvre des activités. Le PNAH est structuré en actions et chaque action comporte un ou plusieurs produits. Un produit, ici, est la résultante d'un ensemble d'activités « semblables » au sein d'une même action.

Le taux d'exécution physique des activités est donné suivant un calcul arithmétique, conformément au mode de calcul adopté en 2017 par le Ministère en charge de la fonction publique dans le cadre de la mesure de la performance des structures de l'administration publique au Burkina Faso :

- $\text{Taux d'exécution(activité)} = \frac{\text{réalisation physique}}{\text{programmation physique}} \times 100$
- $\text{Taux d'exécution(action)} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \text{Taux d'exécution(activité}_i)$ où n représente le nombre d'activités de l'action ;
- $\text{Taux global d'exécution(prog)} = \frac{1}{m} \sum_{i=1}^m \text{Taux d'exécution(action}_i)$ où m représente le nombre d'actions que comprend le programme ;

Le taux d'exécution financière est donné par le rapport entre montant liquidé et budget prévu :

- Pour une activité donnée, $\text{Taux d'exécutionfinancière}_{\text{activité}} = \frac{\text{Montant liquidé}_{\text{activité}}}{\text{Budget}_{\text{activité}}}$
- Pour un produit donné, $\text{Taux d'exécutionfinancière}_{\text{produit}} = \frac{\text{Montant liquidé}_{\text{produit}}}{\text{Budget}_{\text{produit}}}$
- Pour une action donnée, $\text{Taux d'exécutionfinancière}_{\text{action}} = \frac{\text{Montant liquidé}_{\text{action}}}{\text{Budget}_{\text{action}}}$

Finalement, le taux d'exécution financière pour le programme (PNAH) est donné par :

- $\text{Taux d'exécutionfinancière}_{\text{PNAH}} = \frac{\text{Montant total liquidé}_{\text{PNAH}}}{\text{Budget du PNAH}}$

Les données utilisées pour le calcul proviennent des unités de gestion des projets et programmes rattachés au PNAH et d'autres structures partenaires œuvrant dans la mobilisation des ressources en eau. Ce sont : (i) le Projet de mobilisation et de valorisation des eaux de surface dans la région du Plateau Central (PMVEC) ; (ii) le Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni (PDIS) ; (iii) le Projet de réhabilitation de barrages et d'aménagement de périmètres irrigués et de bas-fonds dans les provinces du Boulkiemdé, du Ziro, du Sanguié et des Balé (PRBA) ; (iv) le Programme intégré du développement et d'adaptation au changement climatique dans le Bassin du Niger

(PIDACC/BN); (v) le Projet de restauration, de protection et de valorisation du Lac Bam (PRPV/LB) ; (vi) le Projet 1 du programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P1-P2RS) relevant du Ministère de l'Agriculture et des aménagements hydro-agricoles. La collecte des données, mises à jour par les projets et programmes rattachés à l'issue de la session du comité de revue, s'est déroulée au cours de la période du 13 au 27 avril 2021. La suite du processus a consisté à centraliser les données collectées, à leur traitement et analyse et enfin à la rédaction du rapport du 5 au 11 mai 2021.

II.2 Difficultés rencontrées dans le processus d'élaboration du rapport

Les principales difficultés rencontrées sont courantes et liées à :

- retard dans la transmission des données par certains projets ;
- qualité des données parfois insuffisante. Les faibles taux d'exécution physique ne sont pas toujours expliqués. Il en est de même pour les réalisations financières assez faibles ou exagérément élevées par rapport à l'exécution physique ;
- non conformités parfois observées entre les activités évaluées et celles initialement programmées sans qu'il n'y ait eu de révision formelle.

Certains acteurs rencontrent des difficultés liées au remplissage des fiches de collecte de données. D'où la nécessité de renforcer les capacités des services en charge du suivi-évaluation afin d'harmoniser la compréhension des différents outils et améliorer le suivi de la mise en œuvre du PNAH.

II.3 Bilan physique des activités par action

Au titre de l'année 2020, le PNAH enregistre un taux d'exécution physique de 60,80%. En tenant compte des études et travaux en cours et dont l'année de démarrage est antérieure à 2020, le taux d'exécution physique cumulé est estimé à 67%.

Sur un budget annuel révisé à mi-parcours de 22 924,95 millions de FCFA, les dépenses se chiffrent à 16 583,82 millions de FCFA, soit un taux d'exécution financière de 72,34%.

Les paragraphes suivants présentent le détail de la mise en œuvre des activités par action, d'une part. D'autre part, les aménagements liés à la construction du barrage de Samendéni, à la protection et restauration des lacs Bam et Dem, aux études des barrages de Ouessa, Bougouriba, Banwaly et Bassieri constituent des investissements structurants inscrits dans la matrice du PNDES et dont la synthèse de mise en œuvre est décrite en Annexe 4.

II.3.1 Action 1 : Construction et réhabilitation des ouvrages de mobilisation des ressources en eau

L'objectif de l'action 1 est d'augmenter les capacités de mobilisation des ressources en eau. Au titre de l'année 2020, le taux d'exécution physique des activités est estimé à 61,62%. Le taux d'exécution physique cumulé de ces activités au 31 décembre 2020 est estimé à 63,88%. Les dépenses se chiffrent à 15 628,26 millions de FCFA pour un budget annuel de 18 879,85 millions de FCFA, soit un taux d'exécution financière de 82,78%.

Cette action comprend les études et les travaux de réalisation/réhabilitation de barrages et aménagements connexes.

II.3.1.1 Niveau de réalisation des études

Relativement aux études, la programmation 2020 prévoyait de :

- démarrer les études de 39 petits barrages et de neuf (09) boulis ;
- achever les études de réalisation/réhabilitation de 19 petits barrages ;
- achever les études du barrage hydroagricole et hydroélectrique de la Bougouriba ;
- achever les études d'aménagement du fleuve Mouhoun ;
- démarrer les études d'aménagement de 5 000 ha dans la vallée de Samendéni.

Le taux d'exécution physique de ces activités est estimé à 43,21% au 31 décembre 2020. Le Tableau 3 présente la situation de mise en œuvre des études.

Tableau 3 : Niveau de réalisation des études de barrages au 31 décembre 2020

Activités	Etat d'exécution	Responsable
Etudes de réhabilitation de trois (03) barrages et de neuf (09) boulis	Processus de sélection du prestataire au stade de publication des résultats de l'analyse des offres. Ralenti par la pandémie de Covid-19.	PIDACC
Etudes de 36 petits barrages	32 sites remis pour démarrage des prestations, 04 en attente de remise (02 sites pour des raisons sécuritaires et 02 autres sites pour nécessité de remplacement).	DGIH
Etudes de réalisation/réhabilitation dix-neuf (19) barrages	<ul style="list-style-type: none">• 6 études achevées ;• 13 études en cours d'achèvement.	DGIH
Etudes du barrage de la Bougouriba	Etudes achevées au cours du 1 ^{er} semestre.	DGIH
Etudes d'aménagement du fleuve Mouhoun	Etudes achevées.	PDIS
Etudes de 5000 ha de périmètres hydro-agricoles dans la vallée de Samendéni	Marché attribué au Groupement de bureaux d'études DAMEC/SACI/AC3E en début décembre 2020 pour un délai d'exécution de 15 mois.	PDIS

Outre les études d'aménagement de 5000 ha, de réalisation/réhabilitation de 39 petits barrages et de neuf (09) boulis qui étaient au stade de passation de marchés en début d'année, les autres étaient déjà en cours et prévues être bouclées au plus tard en fin d'année 2020. Mais, leur exécution a été retardée par la situation sécuritaire et/ou la pandémie de covid-19. En effet, la mise en quarantaine de localités a eu pour conséquences, entre autres, la suspension des investigations sur le terrain où étaient engagées des équipes de certains bureaux d'études. Le détail du niveau de réalisation des études est présenté en Annexe 2.

II.3.1.1.1 Avantages projetés des barrages en études

A l'issue des études des sites présentés plus haut, la réalisation effective des travaux permettra d'accroître la capacité de stockage des eaux de surface de 1 047,45 millions de mètres cubes, soit l'équivalent de 17,07% de la capacité de stockage actuelle des retenues d'eau du Burkina Faso. Le barrage de la Bougouriba (région du Sud-Ouest) seul, d'une capacité de 1004 Mm³ projetés, permettra la production de 2000 tonnes de poissons par an, l'accroissement de la production agricole à travers l'aménagement d'une tranche prioritaire de 2000 ha. Il sera équipé d'une centrale hydroélectrique d'une puissance installée d'environ 9MW, soit plus de 3 fois la capacité de la centrale hydroélectrique (2X1,37MW) en cours de construction à Samendéni. Aussi, est-il prévu à partir du barrage, l'approvisionnement en eau potable des localités de Diébougou, Dano, Guéguéré, Koper et Dissin dans la zone du projet. Le projet coulera 150,73 milliards de FCFA, y compris la gestion de ses impacts socio-économiques et environnementaux.

Au regard des avantages liés à ce projet pour la lutte contre l'insécurité alimentaire et l'amélioration des capacités énergétiques du pays, il s'avère nécessaire de l'inscrire parmi les priorités du département.

Cette même priorité doit être également accordée aux barrages de Bassieri (Est), Banwaly (Hauts-Bassins) et Ouessa (Sud-Ouest) dont les études sont achevées depuis décembre 2019. La réalisation de ces trois barrages permettra de mobiliser cumulativement 2 489,50 millions de mètres cubes d'eau, soit l'équivalent de 40,58% de la capacité de stockage actuelle des retenues d'eau du pays. Cette eau permettra l'approvisionnement en eau potable d'une trentaine de localités, l'irrigation d'environ 31 000 ha de terres à aménager et l'équipement de centrales hydroélectriques d'une puissance installée totale de 7,47 MW. Le coût total de ces trois projets est estimé à 865,89 milliards de FCFA dont 83,38% pour le barrage de Ouessa, 10,11% pour le barrage de Bassieri et 6,51% pour le barrage de Banwaly.

II.3.1.2 Niveau de réalisation des travaux de barrages

Au cours de l'année 2019, vingt-huit (28) chantiers de travaux étaient en cours d'exécution ou en attente de démarrage. Parmi ces sites figure celui de Bambakari (Tin-Akoff) dans la région du Sahel, qui, face aux attaques des groupes armés, a été suspendu en fin d'année 2019 alors que les travaux étaient exécutés à 27,78%. La Figure 1 illustre le niveau de réalisation des 27 autres sites au 31 décembre 2020.

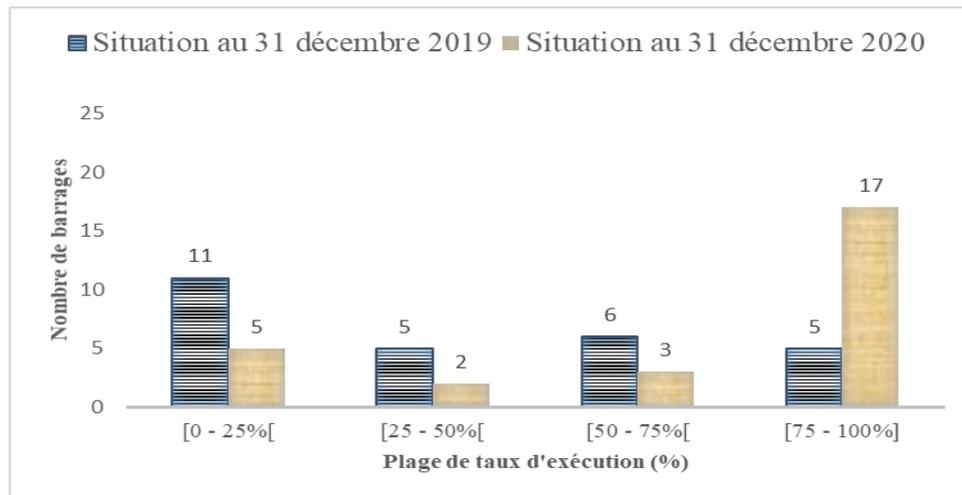


Figure 1 : Niveau de réalisation des travaux de barrages au 31 décembre 2020

Comme le montre la figure ci-dessus, les travaux de cinq (05) sites se situent dans une tranche de 0 à 25% de taux d'exécution physique au 31 décembre 2020. Il s'agit des sites de Houndé, Nako, Tiefora, Goinré et Ouargaye attribués à des entreprises depuis 2019 et qui, pour des contraintes budgétaires, n'avaient pas reçu l'ordre de démarrer les travaux. Les entreprises concernées ont finalement obtenu la signature des contrats et les ordres de service pour démarrer les travaux en début décembre 2020.

A l'opposé de ces sites, les travaux de 17 barrages ont atteint des taux d'exécution physique variant entre 75 et 100%. Parmi ces sites, les travaux sont achevés et réceptionnés pour sept (07) barrages. Il s'agit des travaux de réhabilitation du barrage de Pabré (Petit séminaire) et de construction des barrages de Palogo, Sougué, Ipelcé, Guiba, Guidissi et Saalé. Ces derniers permettront de mobiliser 5,49 Mm³ d'eau supplémentaires et offrent chacun la possibilité d'aménager entre 5 et 25 ha de terres dont l'exploitation permettra d'améliorer les conditions de vie des populations riveraines.

L'Annexe 3 détaille le niveau de réalisation de ces travaux.

II.3.1.3 Niveau de réalisation des travaux d'infrastructures de valorisation des ressources en eau

En plus de la mobilisation des ressources en eau, le PNAH intervient dans leur valorisation. Le Tableau 4 présente le niveau de réalisation de ces activités.

Tableau 4 : Situation des travaux d'aménagements d'infrastructures de valorisation des ressources en eau

N°	Activités	Résultats attendus en 2020	Taux (%) physique au 31/12/2019	Taux (%) physique cumulé au 31/12/2020	Commentaires/observations
1	<p>Achever les travaux de construction de la centrale hydroélectrique et de la ligne électrique de Samendéni (Lot 2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fabrication des turbines et équipements annexes de la centrale, leur acheminement sur le site et leur montage. - Réalisation de la ligne électrique moyenne tension. 	<p>Assurer la mise en service de la centrale hydroélectrique :</p> <p>Acheminer les équipements : Armoires électriques, câbles électriques de liaison avec le poste de transformation,</p> <p>Installer ces différents équipements et réaliser les tests de fonctionnement.</p>	87	92	<ul style="list-style-type: none"> - Armoires électriques, câbles électriques de liaison et poste de transformation acheminés sur le site du barrage ; - Processus de fabrication du dégrilleur en cours ; - Le montage des équipements restants, les tests n'ont pas été réalisés en raison de la fermeture des frontières aériennes empêchant la venue des techniciens Européens. <p>Un planning sera établi pour l'achèvement des travaux de la centrale hydroélectrique.</p>
2	<p>Réaliser les travaux d'aménagement de 1500 ha à Samendéni :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lot 1 : Aménagement de 180 ha sur le site de Séguéré (commune de Bama) ; - Lot 2 : Aménagement de 600 ha sur le site de Niéguéma-Toukoro (commune de Bama) ; - Lot 3 : Aménagement de 720 ha sur le site de Bossora (commune de Satiri). 	<p>Les travaux sont exécutés à 40%</p>	23,50	36	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux préparatoires réalisés : levés topographiques, nettoyage de l'emprise des périmètres, construction et équipement des bases vie, etc., - Démarrage des terrassements des canaux d'irrigation, de drainage, des pistes, etc. - Revêtement en béton des canaux d'irrigation - Sensibilisation pour l'adhésion des populations riveraines dans le cadre du recalibrage du fleuve Mouhoun <p>Travaux suspendus le 15 juillet 2020 suite à l'inaccessibilité des sites du fait des eaux de pluies</p>

N°	Activités	Résultats attendus en 2020	Taux (%) physique au 31/12/2019	Taux (%) physique cumulé au 31/12/2020	Commentaires/observations
3	Aménager et équiper deux (02) périmètres de 240 ha hydro-agricole y compris les chenaux d'amenée d'eau (Lac Bam)	Les travaux sont réalisés à 70%	10	22,82	Retard dans l'exécution des travaux, lié à : <ul style="list-style-type: none"> – la libération tardive des sites par les producteurs – lenteur dans le dédouanement des conduites et pièces spéciales (Nov. 2019 – 25 mars 2020) ; – faibles capacités organisationnelles de l'entreprise et insécurité dans la zone Une partie des conduites et pièces spéciales attendue ANO BOAD pour six (06) mois de délai supplémentaires sans incidences financières.
4	Aménager et équiper huit (08) périmètres à l'amont du seuil d'environ 282 ha y compris les chenaux d'amenée d'eau (Lac Bam)	Les travaux sont réalisés à 70%	16	45,59	<ul style="list-style-type: none"> – Reprise effective des travaux en mi-février 2020 – Retard dans la finalisation du dossier d'exécution – Problème sécuritaire – Niveau peu profond de la nappe
5	Achever les travaux d'aménagement de 10 sites de jardins maraichers de 2 ha chacun (PRBA)	Les travaux sont réalisés	30,50	53	<ul style="list-style-type: none"> – Les travaux se déroulaient normalement sur les 03 sites du Ziro et les 02 sites des Balé et sont presque achevés. Mais ils sont suspendus à cause de la saison hivernale. Ils reprendront en mars 2021 – Par contre, pour les 05 sites du Sanguié, l'entreprise rencontre des difficultés financières (deux décomptes et avance de démarrage en instance de paiement). – Demandes de paiement transmises à la BOAD qui attend le renouvellement de la garantie de l'entreprise expirée le 07/02/2020.
6	Réaliser les travaux d'aménagement de 623,5 ha de bas-fonds et de construction de pistes d'accès aux basfonds (PRBA)	Les travaux sont réalisés	0	60	Travaux avancés sur les sites du Sanguié, du Ziro et des Balé (sauf Boromissi, Fegue et Karaba). Les sites du Boukiemdé n'ont pas démarré, en attente d'un avenant. Les travaux sont suspendus le 30 juin 2020 à cause de la saison des pluies et devraient reprendre le 05 janvier 2021

II.3.2 Action 2 : Entretien et maintenance des ouvrages de mobilisation des ressources en eau

L'objectif opérationnel de l'action 2 est d'augmenter la durabilité des ouvrages de mobilisation des ressources en eau.

Au titre de l'année 2020, le taux d'exécution physique des activités est estimé à 92,22%. Le taux d'exécution physique cumulé de ces activités au 31 décembre 2020 est estimé à 69,17%. Les dépenses effectuées pour la mise en œuvre des activités de cette action se chiffrent à 788,50 millions de FCFA pour un budget annuel de 236,54 millions de FCFA, soit un taux d'exécution financière de 30,0%.

Le Tableau 5 récapitule l'état d'exécution des activités de cette action au 31 décembre 2020.

Tableau 5 : Situation de mise en œuvre des activités de l'action 2 au 31 décembre 2020

Activités	Résultats attendus	Taux (%) physique au 31/12/2019	Exécution physique cumulée (%) au 31/12/2020	Commentaires
Réaliser une auréole de protection du plan d'eau du barrage de Samendéni sur 500 ha: - Balisage des limites des PHE ; - Réalisation d'une bande végétale de protection autour de la cuvette	Recruter l'entreprise et démarrer les travaux	0	25	- Passation du marché aboutie tardivement du fait de covid-19 - Travaux finalement attribués à TROPICA PAYSAGES en deux lots de 9 mois chacun. - Démarrage en sept. 2020 avec la réalisation des pépinières de plantes et la confection des balises.
Réaliser les travaux de confortation de la digue de protection du périmètre irrigué et du village de Banzon : - Nettoyage et la protection des talus de la digue ; - Traitement des zones érodées de la digue ; - Réhabilitation de l'ouvrage de vidange.	Les travaux de confortation sont achevés	10	65	- Travaux de remblayage de la digue achevés ; - Protection des talus et nettoyage des entonnements amont et aval partiellement exécutés. - Des insuffisances constatées au cours des travaux ont nécessité un avenant approuvé le 30 octobre 2020 pour un délai de 02 mois. - Travaux suspendus le 12 juin 2020 suite à l'inaccessibilité du site du fait de la saison des pluies.
Achever les travaux de rehaussement du seuil	Les travaux sont achevés	98	100	Travaux achevés. Il s'agit de travaux réalisés dans le cadre du projet lac Bam
Achever les travaux d'exécution de l'ouvrage de franchissement		98	100	
Actualiser la stratégie nationale d'entretien et de sécurité des AH	La SNESAH disponible	0	100	Rapport validé en novembre 2020
Aménager la bande de servitude autour du lac Bam	-	19	25	Lié à l'indemnisation qui n'est pas encore achevée.

II.3.3 Action 3 : Coordination et suivi de la mise en œuvre des actions de mobilisation des ressources en eau

L'objectif opérationnel de l'action 3 est de piloter la mise en œuvre des actions de mobilisation des ressources en eau.

Au titre de l'année 2020, le taux d'exécution physique des activités est estimé à 68,06%. Le taux d'exécution physique cumulé de ces activités au 31 décembre 2020 est estimé à 61,73%. Les dépenses effectuées pour la mise en œuvre des activités de cette action se chiffrent à 3 256,60 millions de FCFA pour un budget annuel de 719,02 millions de FCFA, soit un taux d'exécution financière de 22,08%.

Les activités de cette action concernent le (i) suivi-évaluation, le (ii) renforcement des capacités des acteurs et les (iii) mesures environnementales et sociales à travers la réalisation d'infrastructures au profit des personnes affectées par les projets du PNAH. Le Tableau 6 présente le niveau de réalisation de chaque produit.

Tableau 6 : Niveau de réalisation de l'action 3 par produit

Action 3 : Coordination et suivi de la mise en œuvre des actions de la mobilisation des ressources en eau	Exécution physique annuel (%)	Exécution physique cumulée (%)
⇒ Produit 1 : Le suivi évaluation de la mise en œuvre du PNAH est réalisé	93,75	93,75
⇒ Produit 2 : Les infrastructures communautaires sont réalisées au profit des personnes affectées	64,15	56,50
⇒ Produit 3 : Les capacités des acteurs de mise en œuvre du PNAH sont renforcées	50,00	50,00
Total action 3	68,06	61,73

En lien avec le suivi-évaluation, il s'agit essentiellement de la planification des activités du programme, la production des rapports d'activités, la tenue des sessions du comité de revue, le suivi de l'exécution des projets contribuant à l'atteinte des objectifs du PNAH.

Les activités liées au suivi-évaluation sont exécutées à 93,75% correspondant à l'effectivité de la planification des activités au titre de l'année 2020, à l'élaboration des rapports bilan et au suivi des projets et programmes rattachés au PNAH.

En lien avec le renforcement des capacités, deux thèmes à savoir « formation des services suivi-évaluation sur les outils de rapportage » et « suivi contrôle des chantiers de barrages » ont été programmés. Seul celui sur le suivi-contrôle des chantiers de barrages a été réalisé en décembre

2020. La formation sur le suivi-évaluation et les outils de rapportage au profit des services suivi-évaluation des projets/programmes rattachés au PNAH a été reportée à 2021.

Les mesures environnementales et sociales prévues pour accompagner les populations affectées par la mise en œuvre du PDIS, du PMVEC, du PRBA et du projet Lac Bam concernent :

- l'aménagement de sites d'accueil ;
- la réalisation d'infrastructures d'eau potable (forages, AEPS) ;
- la réalisation d'infrastructures d'assainissement (latrines) ;
- la réalisation d'infrastructures de désenclavement ;
- la réalisation de couloirs d'accès à l'eau pour bétail ;
- la construction de magasins de stockage et l'aménagement d'aires de séchage.

Le Tableau 7 présente le détail de la mise en œuvre des mesures.

Tableau 7 : Etat de mise en œuvre des mesures environnementales et sociales

Activités	Résultats attendus	Taux (%) d'exécution au 31/12/2019	Taux (%) physique cumulée au 31 décembre 2020	Commentaires/observations
<p>Réaliser des couloirs d'accès à l'eau du barrage de Samendéni pour le bétail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de quatre (04) couloirs d'accès au barrage dans les communes de Kourouma et de Samorogouan (lot 1) - Réalisation de quatre (04) couloirs d'accès au barrage dans les communes de Banzon, de Karangasso-Sambla et de Bama (lot2) 	Achever les travaux	50	70	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux du lot 2 achevés et réceptionnés en 2020. - Lot 1 : une divergence de point de vues entre populations sur le tracé des couloirs avait conduit à la suspension des travaux. - Après qu'une entente ait été trouvée entre ces populations, les travaux sont restés suspendus compte tenu de la saison des pluies et de la présence de cultures sur le terrain.
Réaliser l'étude technique de la piste tronçon RN10 - Bossora	L'étude est réalisée à 100%	0	35	<p>Etudes attribuées au groupement GEFA/ECI/INAYA CORPORATION en 2 lots :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lot 1 : Etude de la piste tronçon RN10 - Bossora (5 mois) - Lot 2 : Etude de réhabilitation des pistes rurales Samendéni - Séguéré et Bama - Niéguéma (3 mois)
Réaliser l'étude de réhabilitation des pistes rurales Samendéni - Séguéré et Bama - Niéguéma	L'étude est réalisée à hauteur de 60%	0	5	La pandémie de covid-19 a retardé le processus de sélection et de signature des contrats
<p>Réaliser les travaux de pose de bornes sur les sites d'accueil des villages affectés par le barrage de Samendéni :</p> <p>Il s'agit d'opérationnaliser le processus de délivrance de document de propriété aux personnes affectées et réinstallées sur les sites d'accueil. La feuille de route adoptée en 2018 prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recensement et indemnisation des terriens; - transmission et validation des dossiers de lotissement des sites d'accueil aux services techniques du cadastre et de l'urbanisme ; - mise en place de commissions d'attribution; - réception des dossiers de demande de parcelles - délivrance des arrêtés d'attribution aux PAP installées sur les sites d'accueil. 	Les parcelles d'habitation des sites sont bornées	0	60	<p>L'ensemble des propriétaires terriens des sites d'accueil ont reçu le paiement de leur indemnisation en 2019. Il s'agissait pour l'année 2020, de procéder à la pose de balises sur les parcelles d'habitation des sites d'accueil.</p> <p>La pose des bornes est achevée sur l'ensemble des sites et les cabinets travaillent actuellement avec la Direction Régionale de l'Habitat et de l'Urbanisme pour la constitution et la validation des documents techniques.</p>

Activités	Résultats attendus	Taux (%) d'exécution au 31/12/2019	Taux (%) physique cumulée au 31 décembre 2020	Commentaires/observations
Achever les travaux de la piste tronçon Kounseni -Sinfra-Diofoulma et la confortation de l'ouvrage de franchissement du tronçon Diofoulma-Magafesso	Les travaux sont réalisés et réceptionnés	40	40 (+25% de l'entreprise AMP)	Après résiliation du contrat avec l'entreprise EIEF pour manque de performance alors que les travaux étaient exécutés à 40%, l'entreprise AMP a été recrutée et ses travaux ont démarré le 20 novembre 2020. Au 31 décembre 2020, les travaux de AMP sont à un taux d'exécution de 25%.
Achever les travaux de réalisation du tronçon de piste rurale Sadina-Kokoro	Les travaux sont achevés et réceptionnés	40	60	Les travaux étaient prévus s'achever au cours du deuxième trimestre 2020 mais ils ont été ralentis par la pandémie de Covid-19. Par suite, les travaux ont été suspendus du fait de la saison des pluies
Réaliser 03 AEPS sur les 03 sites du volet 1500 ha de Samendéni	Les AEPS sont réceptionnés	0	0	Absence de ligne de crédits, activité reportée à 2021.
Achever les travaux de réalisation des AEPS de Sinfra, Sikorola, et Karangasso Sambla	Les AEPS sont réceptionnés	90	100	Les travaux sont achevés et réceptionnés le 25 février 2020.
Réaliser les travaux d'électrification solaire du CSPS de Sadina	Le CSPS de Sadina est électrifié au solaire	0	100	Travaux achevés et réceptionnés le 09 décembre 2020
Réaliser 15 blocs de latrines (PMVEC)	15 blocs de latrines sont réalisés	0	5	<ul style="list-style-type: none"> – DAO pour le recrutement des prestataires transmis à la BOAD pour avis – En attente de l'avis de la BOAD sur l'analyse des offres pour le recrutement du prestataire
Réaliser 15 forages positifs équipés de PMH dans la zone d'intervention du PMVEC	15 forages positifs équipés sont réalisés	0	5	
Réaliser 45 km de pistes d'accès aux sites aménagés dans la zone d'intervention du PMVEC	45 km de pistes sont réalisés	0	5	
Réaliser 4 étangs piscicoles avec enclos	4 étangs piscicoles sont réalisés	0	0	Reporté à 2021
Délimiter 4 couloirs de passage pour animaux	4 couloirs sont délimités	0	0	Reporté à 2021

Activités	Résultats attendus	Taux (%) d'exécution au 31/12/2019	Taux (%) physique cumulée au 31 décembre 2020	Commentaires/observations
Achever les travaux de confortation de la piste d'accès de Boulpon et Goumogho	Payer le solde des marchés	100	100	Travaux achevés à la date du 31/12/2019. Il s'agissait pour 2020 de solder les paiements, ce qui a été fait.
Achever la réalisation de 08 forages pastoraux équipés PMH et des couloirs d'accès aux points d'eau	Les travaux sont réalisés et réceptionnés	85	85	Les travaux sont terminés et la réception en attente de programmation.
Réaliser les travaux de construction de 24 magasins de stockage et 24 aires de séchage dans les provinces du Sanguié, du Ziro, des Balés	Les travaux sont achevés et réceptionnés	0	100	La réception provisoire a été faite du 26 au 29 octobre 2020.
Réaliser 41 forages pastoraux et matérialiser 33 km de couloirs à bétail dans les provinces du Sanguié, du Ziro et des Balé	41 forages pastoraux sont réalisés et 33 km de couloirs à bétail sont réalisés	0	51	L'entreprise a finalisé les travaux d'implantation des forages pastoraux. 31 forages sur 41 ont été réalisés et le développement réalisé sur 23 forages. Les travaux sont suspendus à cause de la saison des pluies. L'ordre de service de reprise des travaux est donné pour le 05 janvier 2021
Poursuivre l'indemnisation des biens affectés par le projet lac Bam	Des sites d'accueil sont identifiés et aménagés	-	100	<ul style="list-style-type: none"> - 90% des biens communautaires indemnisés - Indemnisation effective de 952 228 096 F CFA soit 80,02% de l'indemnisation initiale planifiée - Des sites d'accueil acquis à Zimtanga avec l'appui du président de la collectivité territoriale. Les documents sont transmis aux services compétents (cadastre, urbanisme). Un protocole a été signé avec la commune ; Montant payé en 2019 pour contribuer à la part de lotissement réservée aux personnes affectées par le projet - des démarches se poursuivent, à travers la mobilisation de personnes ressources pour la recherche et la négociation de sites complémentaires à Kongoussi,
Réaliser 15 forages	15 Forages réalisés	0	-	Les derniers ANO ont été obtenus
Réaliser des latrines	21 Latrines réalisées	0	-	Les derniers ANO ont été obtenus

II.4 Synthèse des réalisations physiques

II.4.1 Synthèse des réalisations au titre de 2020

Le bilan de mise en œuvre des activités du PNAH est synthétisé dans le Tableau 8

Tableau 8 : Synthèse de la mise en œuvre des actions du PNAH au 31 décembre 2020

Actions/Produits	Exécution physique annuel (%)	Exécution physique cumulée (%)
Action 1 : Construction et réhabilitation des ouvrages de mobilisation des ressources en eau	61,62	63,88
⇒ <i>Produit 1 : Les études de construction, de réhabilitation de barrages et d'aménagements hydroagricoles sont réalisées</i>	53,63	47,33
⇒ <i>Produit 2 : Les barrages sont réhabilités</i>	50,94	71,67
⇒ <i>Produit 3 : Des nouveaux barrages, leurs ouvrages annexes et aménagements hydroagricoles sont réalisés</i>	69,43	70,10
Action 2 : Entretien et maintenance des ouvrages de mobilisation des Ressources en Eau	92,22	69,17
⇒ <i>Produit 1 : Les ouvrages de mobilisation des Ressources en Eau sont entretenus</i>	92,22	69,17
Action 3 : Coordination et suivi de la mise en œuvre des actions de la mobilisation des ressources en eau	68,06	61,73
⇒ <i>Produit 1 : Le suivi évaluation de la mise en œuvre du PNAH est réalisé</i>	93,75	93,75
⇒ <i>Produit 2 : Les infrastructures communautaires sont réalisées au profit des personnes affectées</i>	64,15	56,50
⇒ <i>Produit 3 : Les capacités des acteurs de mise en œuvre du PNAH sont renforcées</i>	50,00	50,00
Total général	67,00	63,48

Comme le montre le Tableau 8, au titre de l'année 2020, le PNAH enregistre un taux d'exécution physique de 67,0%. En tenant compte des études et travaux en cours et dont l'année de démarrage est antérieure à 2020, le taux d'exécution physique cumulé est estimé à 63,48%. Des niveaux de réalisation moyens sont observés pour les produits 1 et 2 de l'action 1. Ces produits sont relatifs aux études et travaux de réhabilitation de barrages. Il en est de même pour le produit 3 de l'action 3 en rapport avec le renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre du PNAH.

S'agissant de l'action 1, la plupart des études sont restées au stade de recrutement de prestataires et de signature des contrats sans que les prestataires n'aient pu véritablement commencer les investigations sur le terrain. Aussi les travaux n'ont pas beaucoup évolué sur les sites de Dianga (Est) et Doumbala (Boucle du Mouhoun) pour des raisons techniques. En effet, pour le site de

Doumaba, le traitement d'un important banc de sable découvert lors de l'ouverture de la tranchée d'enclavage a engendré des coûts supplémentaires estimés à 386,14 millions de F CFA, bien au-delà de 30% du coût du marché initial. Le barrage de Dianga, quant à lui a subi des dégradations importantes en pleine construction en juin 2020 suite à une pluie qui a causé la dislocation de certains plots du déversoir, l'inondation de l'aire des travaux et l'érosion de la digue. Au stade actuel, les délais contractuels sont dépassés, ce qui sous-entend la nécessité de conclure de nouveaux marchés pour le redémarrage des travaux qui sont depuis à l'arrêt.

Pour l'action 3, certaines activités liées à la mise en œuvre des PGES ont également accusé un retard dans le processus de passation des marchés du fait de la pandémie de covid-19 ou encore du fait de longue période de suspension des travaux due à la saison des pluies.

II.4.2 Comparaison du niveau d'atteinte des objectifs annuels sur la période 2016-2020

La Figure 2 illustre la performance du programme sur la période 2016-2020.

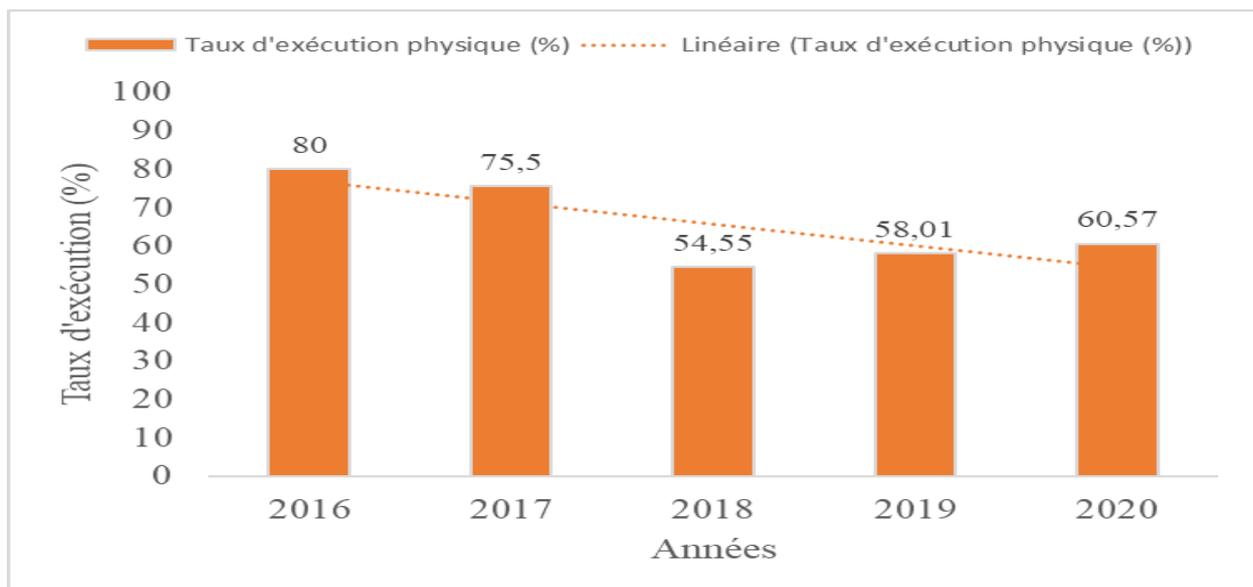


Figure 2 : Bilan comparé sur la période 2016-2020

On observe une tendance à la baisse de la performance du programme entre 2016 et 2020. Cette contreperformance peut s'expliquer par la dégradation de la situation sécuritaire qui a affecté les aménagements du projet lac Bam, les études et les travaux de construction de certains barrages, notamment celui de Bambakari. A la situation sécuritaire, s'est ajoutée depuis mars 2020 la pandémie de covid-19 qui a également mis à mal les activités. Toutefois, on note une légère amélioration en 2020 dû au fait que l'essentiel des activités ont été réorientées vers des zones accessibles.

II.5 Bilan financier par action

Le Tableau 9 présente l'exécution financière des activités du PNAH au 31 décembre 2020. Il faut noter que dans ce bilan, la situation financière liée au fonctionnement des unités de gestion des projets n'est pas prise en compte. La situation financière globale des projets et programmes rattachés au PNAH est détaillée dans leurs rapports d'activités.

Tableau 9 : Situation des dépenses pour la mise en œuvre des activités

Action/Produit	Budget 2020 révisé (MFCFA)	Dépenses (MFCFA)	Taux d'exécution financière (%)
Action 1 : Construction et réhabilitation des ouvrages de mobilisation des ressources en eau	18 879,85	15 628,26	82,78
⇒ <i>Produit 1 : Les études de construction, de réhabilitation de barrages et d'aménagements hydroagricoles sont réalisées</i>	3 677,99	3 196,89	86,92
⇒ <i>Produit 2 : Les barrages sont réhabilités</i>	1 631,19	899,88	55,17
⇒ <i>Produit 3 : Des nouveaux barrages, leurs ouvrages annexes et aménagements hydroagricoles sont réalisés</i>	13 570,67	11 531,49	84,97
Action 2 : Entretien et maintenance des ouvrages de mobilisation des Ressources en Eau	788,50	236,54	30,00
⇒ <i>Produit 1 : Les ouvrages de mobilisation des Ressources en Eau sont entretenus</i>	788,50	236,54	30,00
Action 3 : Coordination et suivi de la mise en œuvre des actions de la mobilisation des ressources en eau	3 256,60	719,02	22,08
⇒ <i>Produit 1 : Le suivi évaluation de la mise en œuvre du PNAH est réalisé</i>	16,32	8,82	54,06
⇒ <i>Produit 2 : Les infrastructures communautaires sont réalisées au profit des personnes affectées</i>	3 228,29	703,20	21,78
⇒ <i>Produit 3 : Les capacités des acteurs de mise en œuvre du PNAH sont renforcées</i>	12,00	7,00	58,33
Total général	22 924,95	16 583,82	72,34

Sur un budget révisé à mi-parcours de **22 924,95** millions de FCFA, les dépenses au 31 décembre sont estimées à **16 583,82** millions de FCFA, soit un taux d'exécution financière de **72,34%**. Globalement ce taux est satisfaisant, toutefois de faibles réalisations financières sont constatées, surtout au niveau de l'action 3 qui affiche un taux d'exécution financière de 22,08%. En effet, certaines activités de cette action, liées à la réalisation d'infrastructures communautaires au profit des personnes affectées par la construction du barrage de Samendéni, n'ont pas enregistré de paiement. Cette situation s'explique par, entre autres, le retard accusé

dans le processus de passation des marchés du fait de la pandémie de covid-19, une longue période de suspension des travaux due à la saison des pluies. Il s'agit des activités liées à :

- la réalisation des couloirs d'accès à l'eau du barrage de Samendéni pour le bétail ;
- la réalisation de l'étude de réhabilitation des pistes rurales Samendéni - Séguéré et Bama - Niéguéma ;
- à l'achèvement des travaux de réalisation du tronçon de piste rurale Sadina-Kokoro.

La synthèse des dépenses par action, produit et structures responsables est donnée en annexe 1.

III. SITUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

III.1 Rappel des indicateurs

La performance du programme national des aménagements hydrauliques est mesurée à travers quatre (04) indicateurs clés : le nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés ; le nombre cumulé de barrages réhabilités ; la capacité de stockage en eau de surface et le taux de fonctionnalité des barrages.

– Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés

Cet indicateur renvoie au nombre total de barrages réalisés après l'année 2015. Il est calculé en cumulant, chaque année, les nouveaux barrages construits après l'année 2015, année de référence du PNDES.

– Nombre cumulé de barrages réhabilités

Cet indicateur renseigne le nombre total de barrages réhabilités depuis l'année 2015. Comme l'indicateur précédent, Il est calculé en cumulant, chaque année, les barrages réhabilités après l'année 2015, année de référence du PNDES.

– Capacité de stockage en eau de surface

Il s'agit du volume d'eau théorique mobilisé à travers les retenues d'eau suivant leur niveau normal de remplissage. Il est obtenu en faisant la somme des capacités de l'ensemble des ouvrages de mobilisation des eaux de surface.

– Taux de fonctionnalité des barrages

Le taux de fonctionnalité renseigne sur le nombre de barrages dont les ouvrages fonctionnent normalement et n'occasionnent pas de fuites d'eau. Il est calculé suivant la relation :

$$\text{Taux (\%)} = \frac{\text{Nombre de barrages fonctionnels}}{\text{Nombre total de barrages}} \times 100$$

III.2 Niveau d'atteinte des cibles des indicateurs

Comme rappelé plus haut, en début d'année 2020, les travaux de 27 barrages étaient en cours ou en instance de démarrage. Parmi ces sites, 15 chantiers (travaux de 10 nouveaux barrages et de cinq (05) à réhabiliter) dont le niveau de réalisation était avancé avaient été identifiés comme pouvant être réceptionnés au cours de l'année 2020.

En ce qui concerne les nouveaux barrages à construire, six (06) ont été réceptionnés au cours de l'année 2020, sur une prévision de 10. Il s'agit des barrages de Guiba (Centre-Sud), Palogo (Centre-Ouest), Sougué (Centre), Ipélcé (Centre-Sud), Saalé (Centre) et Guidissi (Centre-Sud). Sur les quatre sites restants, deux sont en cours d'achèvement. Il s'agit des travaux des barrages de Kouldisgou et Pougma dans le Plateau Central. Les deux derniers sites que sont Doumbala dans la Boucle du Mouhoun et Dianga dans la région de l'Est sont à l'arrêt pour des raisons techniques et financières mais des initiatives sont en cours pour la reprise des travaux. La cible n'est pas atteinte pour l'année 2020, toutefois ces réalisations portent à 15 le nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés sur la période 2016-2020.

Les nouveaux barrages réceptionnés au cours de l'année 2020 sont classés dans la catégorie des petits barrages et permettront de stocker cumulativement 5,49 millions de mètres cubes d'eau supplémentaires. Par ailleurs, sur la période 2016-2020 les barrages réalisés. Ces ouvrages contribuent à d'accroître la capacité de stockage en eau de surface de 1 110,49 millions de mètres cubes, notamment avec la réalisation du barrage de Samendéni qui a lui seul permet de stocker 1 050 millions de mètres cubes.

Pour les barrages à réhabiliter, un (01) seul a été réceptionné sur une prévision de cinq (05). Il s'agit du barrage de Pabré (Petit séminaire) dans la région du Centre. Les quatre barrages restants que sont celui de La (Centre Ouest), Tanghin (Centre), Doulou (Centre Ouest) et Baskouré (Centre-Nord) sont à des taux d'exécution respectifs de 95%, 81,33%, 85% et 75% et pourraient être réceptionnés au cours du 1er semestre de l'année 2021. La cible n'est pas atteinte pour l'année 2020, toutefois 25 barrages ont été réhabilités sur la période 2016-2020.

La réhabilitation de ces barrages permet d'améliorer la fonctionnalité des ouvrages dont le taux de fonctionnalité passe de 53% en 2015 à 56,58% en 2020.

Le Tableau 10 récapitule la situation des indicateurs à la date du 31 décembre 2020.

Tableau 10 : Situation des indicateurs au 31 décembre 2020

Indicateur	Situation de référence 2015	Réalisation 2019	Cibles 2020	Réalisation 2020	Commentaire																					
Capacité de stockage en eau de surface (millions de m ³)	5 030,55	6135,35	6 135,37	6 140,84	La valeur de l'indicateur augmente de 5,49 millions de m ³ avec la réception des travaux de six (06) barrages au cours de l'année 2020.																					
Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés	2	11	21	17	<p>Six (06) petits barrages réceptionnés au cours de l'année 2020, portant à 17 le nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés depuis 2015.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Barrages</th> <th>Capacités (m³)</th> <th>Potentiel irrigable (ha)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Guiba</td> <td>640 471,00</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Saalé</td> <td>680 506,00</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Palogo</td> <td>684 373,00</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Sougué</td> <td>991 087,00</td> <td>13,50</td> </tr> <tr> <td>Ipelcé</td> <td>1 187 773,00</td> <td>10 – 25</td> </tr> <tr> <td>Guidissi</td> <td>1 303 568,92</td> <td>18 – 20</td> </tr> </tbody> </table>	Barrages	Capacités (m ³)	Potentiel irrigable (ha)	Guiba	640 471,00	-	Saalé	680 506,00	-	Palogo	684 373,00	5	Sougué	991 087,00	13,50	Ipelcé	1 187 773,00	10 – 25	Guidissi	1 303 568,92	18 – 20
Barrages	Capacités (m ³)	Potentiel irrigable (ha)																								
Guiba	640 471,00	-																								
Saalé	680 506,00	-																								
Palogo	684 373,00	5																								
Sougué	991 087,00	13,50																								
Ipelcé	1 187 773,00	10 – 25																								
Guidissi	1 303 568,92	18 – 20																								
Nombre cumulé de barrages réhabilités	2	26	31	27	<p>Un (01) barrage réceptionné, celui de Pabré (Petit Séminaire). Pour les 4 autres sites le niveau de réalisation des travaux est satisfaisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Barrage de La : 95% - Barrage de Tanghin (Saaba) : 81,33% ; - Barrage de Doulou : 85% - Barrage de Baskouré : 75% 																					
Taux de fonctionnalité des barrages (%)	53	56,3	58,63	56,58	Faible niveau d'évolution de l'indicateur du fait du nombre élevé de barrages dégradés. Cependant, les ressources financières allouées au programme ne permettent pas de réhabiliter un nombre important de barrages dégradés annuellement.																					

IV. SUIVI DES PROCEDURES DE DEVOLUTION DES MARCHES

La situation du plan de passation de marchés à la date du 31 décembre 2020 est présentée dans le *Tableau 11*. Il s'agit essentiellement de marchés de fournitures et prestations courantes, de marchés d'études et de travaux.

Tableau 11 : Etat d'exécution du plan de passation des marchés au 31 décembre 2020

Type de marchés	Total	Exécuté	Non exécuté	Montant prévisionnel (FCFA)	Montant effectivement exécuté (FCFA)	Taux d'exécution physique (%)	Taux d'exécution financière (%)
Fournitures et prestations courantes	70	61	9	1 517 562 120	1 201 059 495	87,14	79,14
Etudes	19	16	3	4 652 000 000	3 031 572 097	84,21	65,17
Travaux	12	9	3	10 148 938 583	1 306 459 085	75	12,87
Total général	101	86	15	16 318 500 703	5 539 090 677	85,15	33,94

Sur un total de 101 marchés inscrits dans le PPM 2020, on dénombre 70 de fournitures et prestations courantes, 12 de travaux et 19 marchés d'études. Au 31 décembre 2020, au total 86 marchés ont été exécutés, soit un taux d'exécution physique de 85,15%. Le processus de passation de certains marchés n'a pas abouti en raison de la pandémie de covid-19.

Le budget global des marchés est d'environ 16 318,5 millions de FCFA dont 62,19% réservés aux travaux, 28,51% aux études et 9,30% destinés à l'achat de fournitures et prestations courantes. Au 31 décembre, les montants dépensés se chiffrent à 5 539,09 millions de FCFA, soit 33,94% de taux d'exécution financière. Pour certains marchés, seules les avances de démarrage ont été payées. Cette faible exécution financière s'explique entre autres, par la transmission tardive des pièces justificatives, la mise à disposition tardive des ressources financières, les mesures prises pour freiner la propagation du corona virus (quarantaine, travail alterné), une non anticipation dans le processus de passation des marchés par certains acteurs. Aussi, certaines activités sont exécutées sur la base de conventions et protocoles avec des partenaires techniques et parfois, l'élaboration de ces conventions et protocoles accuse un retard qui joue sur l'utilisation des ressources financières allouées.

V. SITUATION DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

A l'issue de missions de suivi par des partenaires, du comité de revue ou d'autres cadres de concertation, des recommandations sont régulièrement formulées pour orienter la mise en œuvre des projets et programmes rattachés au PNAH. L'état d'exécution de ces recommandations au 31 décembre 2020 est synthétisé dans le Tableau 12.

Tableau 12 : Etat de mise en œuvre des recommandations

N°	Recommandation	Echéance	Responsable	Etat d'exécution
1	Prendre des arrêtés de création du projet d'aménagement hydraulique multi-usagers pour la réalisation de la sécurité alimentaire autour du forage artésien de Fon dans la commune de Kourinion (région des Hauts-Bassins) et du projet de construction du barrage de Bambakari/Tin-Akoff, qui sont des pièces nécessaires pour préparer leur clôture	31-déc-20	AGETEER	Non réalisée. L'AGETEER agit en qualité de Maître d'ouvrage délégué et par conséquent, n'a pas compétence pour mettre en œuvre cette recommandation. Nécessité de concertations entre l'AGETEER, la DGIH et la DGESS pour sa mise en œuvre
2	Elaborer un mémorandum pour expliquer les difficultés/contraintes qui empêchent le démarrage des travaux de construction du barrage de Dawaka, y compris des propositions de décisions à prendre	31-mars-20	PMVEC	Réalisée. Un rapport circonstancié retraçant les actions entreprises pour désamorcer la crise a été élaboré et transmis à la DGIH au cours du 1 ^{er} trimestre. Des concertations ont permis de démarré depuis mai 2020
3	Dynamiser la cellule scientifique du programme Saaga et actualiser le PTBA 2020 pour une concertation avec le ministère de l'Economie et des Finances pour la reprise des activités		Programme SAAGA	Non réalisée La dynamisation de la cellule scientifique est confrontée à l'insuffisance des ressources financières pour assurer son fonctionnement
4	Produire les rapports du programme SAAGA et du projet Fon pour les membres statutaires du comité de revue		Programme SAAGA et AGETEER	Non réalisée
5	Pour les projets réalisant des infrastructures d'AEP et d'assainissement, fournir les informations aux DREA de leur zone d'intervention pour capitalisation	A la programmation des activités	PDIS; PRBA; PMVEC; Projet Lac Bam	Les projets sont membres du Groupe thématique Régional (GTR) où sont reversées leurs programmation en matière d'AEP et d'assainissement

N°	Recommandation	Echéance	Responsable	Etat d'exécution
6	Proroger la date limite de mobilisation des ressources du 31/12/2019 au 31/12/2022 afin de permettre au projet d'achever les travaux de réalisation des aménagements de bas-fonds prévus et de conduire deux (02) campagnes agricoles sur les bas-fonds aménagés, les jardins maraichers et le périmètre irrigué conformément à l'esprit de l'Accord de Prêt.	31-déc-20	MINEFID; BOAD	Réalisée, prorogation obtenue jusqu'en 31 décembre 2022
7	Intégrer les infrastructures routières et les ouvrages de franchissement dans les plans de réalisation des ouvrages hydrauliques et faire en sorte qu'il ait une synergie dans leur mise en œuvre	31-déc-20	DGIH	En cours de réalisation. Une 1 ^{ère} rencontre a été tenue le 11 juin 2020 entre la DGIH et les services techniques du Ministère en charge des infrastructures. Une autre rencontre prévue le 16 juillet 2020 pour discuter du mécanisme de collaboration n'a pu se tenir.
8	Evaluer le reste des activités et soumettre un avis de prorogation des projets, en relation avec la DGIH et la DGESS/MEA	31/12/2020 pour lac Bam et 31/03/2021 pour PMVEC	Projet Lac Bam et PMVEC	Réalisée, prorogation obtenue pour le Lac Bam jusqu'en juin 2023
9	Renforcer les capacités des services de suivi-évaluation des projets et programmes rattachés au PNAH afin d'améliorer la qualité des productions	31-déc-20	DGIH	Non réalisée pour insuffisance de ressources Reportée à 2021
10	Au regard de la baisse de la pluviométrie, mettre à la disposition du programme SAAGA, des ressources financières conséquentes et avant le début de la campagne d'ensemencement des nuages qui commence généralement en début mai, pour une meilleure mise en œuvre de ses activités	31-mars-21	MINEFID; MEA	Réalisé partiellement Les ressources financières restent insuffisantes pour la mise en œuvre effective des activités du programme
11	Harmoniser les communications à travers un canevas de présentation PowerPoint unique	31-déc-20	DGIH	Réalisée

VI. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

Des difficultés d'ordre diverses ont impacté la mise en œuvre des activités du PNAH au cours de l'année 2020. De façon globale, on retient la persistance de l'insécurité qui rend difficile l'accès à différents sites, notamment Bambakari/Tin-Akoff dans la région du Sahel. A la situation sécuritaire s'ajoute le non-respect des délais contractuels dû à de faibles performances de certaines entreprises (faibles capacités financières, ressources matérielles insuffisantes, etc.). On note également la survenue de la pandémie de Covid-19 en début mars 2020 qui a affecté négativement la mise en œuvre des activités. Le Tableau 13 récapitule les difficultés majeures rencontrées par les différents acteurs dans la mise en œuvre des activités du PNAH.

Tableau 13 : Synthèse des difficultés rencontrées

Difficultés rencontrées	Solutions appliquées ou proposées
Arrêt de certains travaux (Doumbala, Tanghin et Dianga) suite à de contraintes budgétaires n'ayant pas permis la conclusion d'avenant pour la prise en charge de travaux supplémentaires, parfois au-delà de 30% recommandé par les marchés publics.	Concertation tenue à la DGIH en présence des parties prenantes. Les missions de contrôle sollicitées pour proposer une offre technique et financière en vue de la négociation d'un nouveau contrat par la procédure d'entente directe.
Restrictions (couvre-feu, mise en quarantaine, etc.) liées à la pandémie de Covid-19 ayant plombé la mise en œuvre des activités.	Délivrance de documents administratifs (Laisser passer) pour permettre à certains prestataires de pouvoir rejoindre les sites poursuivre leurs travaux .
Retard dans la délivrance des ANO par la BOAD.	Relance de la BOAD à travers des correspondances
Retard dans l'exécution de certaines études et travaux lié à des difficultés organisationnelles (Faibles capacités financières, vétusté du matériel, insuffisance de ressources humaines, etc.) des prestataires concernés	Relance des prestataires concernés à travers des correspondances de mise en demeure (PRBA, PMVEC pour le site de Niou et Lac Bam pour les travaux du Lot 2 sur l'aménagement des 240 ha, aménagement de 1500 ha à Samendéni)
Expiration des contrats de certaines Missions de Contrôle. Contrat lié au retard dans l'exécution des travaux	Proposition d'avenant si le contrat n'est pas échu sinon, de nouveau marché pour garantir la qualité des ouvrages
Refus de certains propriétaires terriens à céder leurs terres pour des aménagements communautaires	Implication des Maires dans la résolution des problèmes fonciers rencontrés sur certains sites d'aménagement des bas-fonds Identification de nouveaux sites et actualisation du dossier d'avant-projet détaillé du lot 1 sur l'aménagement des 282 ha du Lac Bam

Difficultés rencontrées	Solutions appliquées ou proposées
<p>Non déblocage et/ou retard dans le déblocage de la contrepartie nationale</p> <p>Retard de paiement des avances et/ou décomptes de certains prestataires par l'administration ou les PTF.</p>	<p>Suivi des dossiers pour le déblocage à la DAF/MEA: relance de la BOAD par des lettres de rappel</p>
<p>Insécurité</p>	<p>Suspension temporaire des travaux de construction du barrage de Bambakari/Tin-Akoff et des travaux projet Lac Bam</p>
<p>Inaccessibilité de certains sites de travaux à Samendéni, par les engins lourds, qui sont restés longtemps inondés après la saison des pluies.</p>	<p>Reprise des travaux repoussée à janvier 2021</p>

CONCLUSION

Le PTBA-2020 du PNAH concentre environ 70% d'activités dont la mise en œuvre a débuté il y a au moins une année, si bien que le niveau avancé de réalisation de certaines d'entre elles en fin d'année 2019 laissait présager leur achèvement au cours de l'année 2020. Mais contre toute attente, seulement 67,0% des objectifs fixés pour l'année ont été atteints. Le taux d'exécution financière correspondant est de 72,34%. Sur le terrain, on note entre autres : (i) la réception des travaux d'AEPS au profit des villages de Sinfra, Sikorola, et Karangasso Sambla, affectés par la construction de Samendéni, (ii) la réception des travaux de réhabilitation du barrage de Pabré (Petit Séminaire) et de construction des barrages de Palogo, Ipelcé, Sougué, Guiba, Guidissi et Saalé.

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités sont liées entre autres, à la situation sécuritaire, la pandémie du covid-19, à une efficacité limitée de certains prestataires et à des contraintes budgétaires.

ANNEXES

Annexe 1 : Synthèse de l'exécution financière par action, produit et structures responsables

Action/Produit/Acteurs	Taux d'exécution physique (%)	Budget révisé 2020 (MFCFA)	Dépenses (MFCFA)	Taux d'exécution financière
Action 1 : Construction et réhabilitation des ouvrages de mobilisation des ressources en eau	61,62	18 879,85	15 628,26	82,78
Produit 1 : Les études de construction, de réhabilitation de barrages et d'aménagements hydroagricoles sont réalisées	53,63	3 677,99	3 196,89	86,92
<i>DGIH</i>	57,26	1 930,11	1 586,12	82,18
<i>PDIS</i>	100,00	1 679,00	1 610,76	95,94
<i>PIDACC/BN</i>	0,00	68,88	PM	PM
Produit 2 : Les barrages sont réhabilités	50,94	1 631,19	899,88	55,17
<i>DGIH</i>	18,38	1 348,13	803,39	59,59
<i>P1-P2RS/MAAH</i>	81,28	PM	PM	PM
<i>PRBA</i>	68,33	283,06	96,49	34,09
Produit 3 : De nouveaux barrages, leurs ouvrages annexes et aménagements hydroagricoles sont réalisés	69,43	13 570,67	11 531,49	84,97
<i>DGIH</i>	56,57	3 028,02	3 581,22	118,27
<i>P1-P2RS/MAAH</i>	96,12	PM	PM	PM
<i>PDIS</i>	57,11	4 167,35	3 092,54	74,21
<i>PMVEC</i>	83,64	2 919,44	2 596,04	88,92
<i>PRBA</i>	53,25	1 952,97	1 285,56	65,83
<i>Projet lac Bam</i>	28,83	1 502,88	976,13	64,95
Action 2 : Entretien et maintenance des ouvrages de mobilisation des ressources en eau	92,22	788,50	236,54	30,00
Produit 1 : Les ouvrages de mobilisation des Ressources en Eau sont entretenus	92,22	788,50	236,54	30,00
<i>DGIH</i>	100,00	-	-	-
<i>PDIS</i>	80,56	728,47	236,54	32,47
<i>Projet lac Bam</i>	100,00	60,03	0,00	0,00
Action 3 : Coordination et suivi de la mise en œuvre des actions de la mobilisation des ressources en eau	68,06	3 256,60	719,02	22,08
Produit 1 : Le suivi évaluation de la mise en œuvre du PNAH est réalisé	93,75	16,32	8,82	54,06
<i>DGIH</i>	93,75	16,32	8,82	54,06
Produit 2 : Les infrastructures communautaires sont réalisées au profit des personnes affectées	64,15	3 228,29	703,20	21,78
<i>PDIS</i>	77,05	465,85	216,18	46,41
<i>PMVEC</i>	3,33	747,00	29,76	3,98
<i>PRBA</i>	75,50	1 133,80	457,26	40,33
<i>Projet lac Bam</i>	78,26	881,63	0,00	0,00
Produit 3 : Les capacités des acteurs de mise en œuvre du PNAH sont renforcés	50,00	12,00	7,00	58,33
<i>DGIH</i>	50,00	12,00	7,00	58,33
Total général	67,00	22 924,95	16 583,82	72,34

Annexe 2 : Situation des études au 31 décembre 2020

N°	Région	Province	Commune	Site	Type	Nature	Responsable	Observations
1	Sud-Ouest	Noumbiel	Batié	Batié	Barrage	Réhabilitation	DGIH	APD provisoire disponible, soumis à la DGIH pour examen et validation
2	Hauts Bassins	Tuy	Békuy	Békuy	Barrage	Nouveau	DGIH	
3	Cascades	Comoé	Banfora	Toumousseni	Barrage	Nouveau	DGIH	
4	Centre Ouest	Boulkiemde	Koudougou	Issouka	Barrage	Réhabilitation	DGIH	
5	Centre Ouest	Sanguié	Godyr	Boho	Barrage	Réhabilitation	DGIH	
6	Boucle du Mouhoun	Sourou	Tougan	Kassan	Barrage	Nouveau	DGIH	
7	Centre	Kadioga	Pabré	Zouma	Barrage	Nouveau	DGIH	
8	Plateau Central	Oubritenga	Zitenga	Tampouy-Yarcé	Barrage	Nouveau	DGIH	
9	Centre Nord	Namentenga	Boulsa	Bonam	Barrage	Réhabilitation	DGIH	
10	Centre Nord	Sanmatenga	Boussouma	Boussouma	Barrage	Réhabilitation	DGIH	
11	Centre Ouest	Boulkiemdé	Koudougou	Sigoguin	Barrage	Nouveau	DGIH	APD en cours d'élaboration
12	Centre Sud	Bazèga	Toécé	Masgo	Barrage	Nouveau	DGIH	
13	Centre Sud	Bazèga	Kayao	Kossilci	Barrage	Nouveau	DGIH	
14	Nord	Zondoma	Bassi	Tougouya Koko	Barrage	Nouveau	DGIH	Etudes achevées
15	Nord	Yatenga	Ouahigouya	Gondologo	Barrage	Réhabilitation	DGIH	
16	Nord	Zondoma	Gourcy	Minima Douré	Barrage	Réhabilitation	DGIH	
17	Centre Est	Kouritenga	Gounghin	Léosgotenga	Barrage	Nouveau	DGIH	
18	Centre Sud	Bazèga	Doulougou	Bangléongo	Barrage	Réhabilitation	DGIH	
19	Centre Est	Koulpélogo	Dourtenga	Kobré/Sougoudin	Barrage	Réhabilitation	DGIH	
20	Sud Ouest	Bougouriba	Diébougou	Bougouriba	Barrage	Nouveau	DGIH	
21	Plateau Central	Oubritenga	Zitenga	Poédogo	Barrage	Réhabilitation	DGIH	Site attribué et remis au prestataire concerné pour les investigations
22	Centre Ouest	Oubritenga	Kokologho	Sakoince	Barrage	Nouveau	DGIH	
23	Centre Ouest	Boulkiemdé	Sabou	Nariou	Barrage	Nouveau	DGIH	
24	Centre Nord	Bam	Nasséré	Fénégne	Barrage	Nouveau	DGIH	
25	Boucle du Mouhoun	Nayala	Kougny	Kougny	Barrage	Réhabilitation	DGIH	
26	Centre Sud	Bazèga	Toécé	Dagouma	Barrage	Nouveau	DGIH	

N°	Région	Province	Commune	Site	Type	Nature	Responsable	Observations
27	Centre Est	Koulikélogo	Comin Yanga	Konzégo Sambila	Barrage	Nouveau	DGIH	Site attribué et remis au prestataire concerné pour les investigations
28	Centre Est	Kouritenga	Koupéla	Liguidi Malguem	Barrage	Nouveau	DGIH	
29	Hauts Bassins	Houet	Karangasso	Konkolikan	Barrage	Nouveau	DGIH	
30	Hauts Bassins	Houet	Karangasso Sambla	Yengué	Barrage	Nouveau	DGIH	Site attribué mais non remis. Il s'est avéré que le village en question n'appartient pas à la commune de Karangasso Sambla qui a exprimé le besoin. Le village de Yengué appartient plutôt la commune de Nasso. Il y a un besoin de concertation entre pour identifier à nouveau un site approprié
31	Est	Tapoa	Logobou	Kouabou	Barrage	Nouveau	DGIH	Site attribué et remis au prestataire concerné pour les investigations
32	Centre Sud	Bazèga	Kayao	Tim Tim	Barrage	Nouveau	DGIH	
33	Centre Sud	Bazèga	Gaongo	Naaf Banka	Barrage	Nouveau	DGIH	
34	Centre Ouest	Sanguié	Ténado	Tialgo Bawali	Barrage	Nouveau	DGIH	
35	Centre Sud	Bazèga	Toécé	Binsboubou	Barrage	Nouveau	DGIH	
36	Centre Sud	Zoundwéogo	Nobéré	Nobili	Barrage	Réhabilitation	DGIH	
37	Nord	Passoré	Bagaré	Bassantinga	Barrage	Nouveau	DGIH	
38	Centre Sud	Nahouri	Pô	Pô	Barrage	Nouveau	DGIH	
39	Centre	Kadiogo	Komsilga	Possemtinga	Barrage	Nouveau	DGIH	
40	Sud-Ouest	Bougouriba	Iolonioro	Iolonioro	Barrage	Nouveau	DGIH	
41	Cascades	Léraba	Niankorodougou	Niankorodougou	Barrage	Nouveau	DGIH	
42	Cascades	Comoé	Boussanra 2	Boussanra 2	Barrage	Nouveau	DGIH	
43	Boucle du Mouhoun	Balé	Bagassi	Kahin Badio	Barrage	Nouveau	DGIH	
44	Boucle du Mouhoun	Mouhoun	Dédougou	Karo	Barrage	Nouveau	DGIH	
45	Centre Ouest	Boulkiemdé	Kokologo	Goulouré	Barrage	Réhabilitation	DGIH	
46	Centre Est	Koulikélogo	Yondé	Yondé	Barrage	Réhabilitation	DGIH	
47	Nord	Zandoma	Boossou	Ouidiweogo	Barrage	Nouveau	DGIH	

N°	Région	Province	Commune	Site	Type	Nature	Responsable	Observations
48	Nord	Passoré	Pilimpikou	Lantaga	Barrage	Nouveau	DGIH	Site attribué et remis au prestataire concerné pour les investigations
49	Boucle du Mouhoun	Nayala	Gonsina	Zélassé	Barrage	Nouveau	DGIH	
50	Centre Ouest	Sanguié	Zamo	Guigui	Barrage	Réhabilitation	DGIH	
51	Hauts Bassins	KénéDougou	Kangala	Sokouraba	Barrage	Nouveau	DGIH	
52	Centre Sud	Bazèga	Doulougou	Rakaye	Barrage	Nouveau	DGIH	
53	Centre Est	Boulgou	Bané	Koabgatenga	Barrage	Nouveau	DGIH	
54	Centre	Kadiogo	Koubri	Peelé	Barrage	Réhabilitation	DGIH	
55	Plateau Central	Ganzourgou	Zorgho	Tuiré	Barrage	Réhabilitation	DGIH	
56	Centre Sud	Bazèga	Kombissiri	Tuili	Barrage	Réhabilitation	DGIH	
57	Hauts Bassins	Houet	Bama	Samendéni	Etude de 5000 ha	Nouveau	PDIS	Attribué au Groupement de bureaux d'études DAMEC/SACI/AC3E en début décembre 2020 pour un délai de 15 mois
58	Est	Gnagna	Manni	Manni	Barrage	Réhabilitation	PIDACC/BN	Processus de sélection du prestataire au stade de publication des résultats de l'analyse des offres. Ralenti par la pandémie de
59	Est	Tapoa	Kantchari	Boudieri	Barrage	Réhabilitation	PIDACC/BN	
60	Est	Gnagna	Piéla	Dabesma	Barrage	Réhabilitation	PIDACC/BN	
61	Sahel	Seno	Dori	Taka	Bouli	Nouveau	PIDACC/BN	
62	Sahel	Seno	Dori	Pouekoye	Bouli	Nouveau	PIDACC/BN	
63	Sahel	Seno	Dori	Mbamga	Bouli	Nouveau	PIDACC/BN	
64	Sahel	Seno	Seytenga	Soffokel	Bouli	Nouveau	PIDACC/BN	
65	Sahel	Seno	Bani	Adoudje	Bouli	Nouveau	PIDACC/BN	
66	Sahel	Seno	Sampelga	Hoye	Bouli	Nouveau	PIDACC/BN	
67	Centre Est	Kouritenga	Kando	Tansega	Bouli	Nouveau	PIDACC/BN	
68	Centre Est	Kouritenga	Baskouré	Nakanba	Bouli	Nouveau	PIDACC/BN	
69	Centre Nord	Namentenga	Boulsa	Boulsa	Bouli	Nouveau	PIDACC/BN	

Annexe 3 : Etat d'exécution des travaux de barrages au 31 décembre 2020

N°	Région	Commune	Site	Responsable	Capacité (m³)	Taux d'exécution physique (%)	Commentaires	Nature des travaux
1	Centre	Pabre	Pabré (Petit Séminaire)	DGIH	1 726 846	100	Réception provisoire des travaux prononcée le 20 mai 2020	Réhabilitation
2	Centre	Saaba	Tanghin	DGIH	963 000	81,33	Des travaux supplémentaires estimés à 179 536 751 F CFA réalisés sans avis. Nécessite la conclusion d'un nouveau marché car les délais contractuels sont largement dépassés.	
3	Centre Est	Baskouré	Baskouré	DGIH	412 272	75	Contrat résilié en févr. 2019. Travaux réattribués et repris en mai 2020, en cours d'achèvement alors que l'entreprise n'a reçu que l'avance de démarrage.	
4	Hauts-Bassins	Hounde	Houndé	DGIH	1 770 500	0	Contrat signé, ordre de service remis pour un démarrage des travaux le 1 ^{er} décembre 2019	
5	Sud-Ouest	Nako	Nako	DGIH	365 000	0		
6	Nord	Ouahigouya	Goinré	DGIH	11 200 000	0		
7	Cascades	Tiefora	Tiéfora	DGIH	1 900 000	0		
8	Centre-Est	Ouargaye	Ouargaye	DGIH	900 000	0		
9	Centre	Komki-Ipala	Sougué	DGIH	991 087	100	Réception provisoire des travaux prononcée le 1 ^{er} juin 2020	Nouveau
10	Est	Tibga	Dianga	DGIH	2 068 905	100	Le barrage a subi des dégradations importantes en pleine construction en juin 2020 suite à une pluie : dislocation de certains plots du déversoir, inondation de l'aire des travaux et érosion de la digue. Travaux depuis suspendus. Nécessite la	

N°	Région	Commune	Site	Responsable	Capacité (m³)	Taux d'exécution physique (%)	Commentaires	Nature des travaux
							conclusion d'un nouveau marché	
11	Centre-Ouest	Palogo	Palogo	DGIH	750 000	100	Réception provisoire des travaux prononcée le 21 janvier 2020	
12	Centre-Sud	Guiba	Guiba	DGIH	640 471	100	Réception provisoire des travaux prononcée le 04 juin 2020	
13	Centre	Pabré	Saalé	DGIH	680 506	100	Réception provisoire en décembre 2020	
14	Boucle du Mouhoun	Doumbala	Doumbala	DGIH	740 240	22	Le traitement d'un important banc de sable découvert lors de l'ouverture de la tranchée d'encrage engendre des coûts supplémentaires de 386 138 072 F CFA et un délai supplémentaire de 04 mois. En attente de la conclusion d'un nouveau marché car l'incidence financière dépasse 30% du marché initial	Nouveau
15	Centre-Sud	Ipelcé	Ipelcé	DGIH	1 187 773	100	Réception provisoire des travaux prononcée le 22 juin 2020	
16	Centre-Sud	Doulougou	Guidissi	DGIH	1 303 568	100	Réception provisoire le 22 juin 2020	
17	Plateau Central	Meguet	Taba	PMVEC	1 990 356	98	Travaux en cours d'achèvement	Nouveau
18	Plateau Central	Kogho	Kouldisgou	PMVEC	2 869 159	95,3		
19	Plateau Central	Zorgho	Pougma	PMVEC	1 613 038	75		
20	Plateau Central	Zam	Dawaka-Wéotenga	PMVEC	3 648 990	15		

N°	Région	Commune	Site	Responsable	Capacité (m³)	Taux d'exécution physique (%)	Commentaires	Nature des travaux
21	Plateau Central	Niou	Niou	PMVEC	1 267 369	25	Retard dans l'exécution des travaux, exécutés à 21,87% alors qu'ils devraient être en cours d'achèvement. Faibles performances du groupement d'entreprises plusieurs fois interpellé	
22	Centre-Ouest	Sourgou	Lâ	PRBA	885 000	95	Travaux en cours d'achèvement	Réhabilitation
23	Centre-Ouest	Koudougou	Doulou	PRBA	1 275 000	85		
24	Centre	Tanghin-Dassouri	Goghin-Poedgo	P1P2RS	1 800 000	95	Travaux achevés. En attente de réception	Nouveau
25	Plateau Central	Zorgho	Torodo	P1P2RS		99		
26	Boucle du Mouhoun	Dedougou	Karuka	P1P2RS	734 073,00	95		
27	Centre	Tanghin-dassouri	Dawanegomdé	P1P2RS	240 748,00	99		

Cet encadré présente la situation des investissements structurants liés aux aménagements hydrauliques.

- **Construire le barrage hydro-agricole et hydro-électrique de Ouéssa Phase 1**

Le site du futur barrage de Ouéssa est localisé dans la commune de Ouéssa, province du Ioba, région du Sud-ouest. Cette première phase du projet est consacrée aux études techniques détaillées de faisabilité pour la construction du barrage. Ces études, d'un coût global de 3 684 millions de FCFA sont achevées en fin d'année 2019. A l'issue des études, on retient entre autres, les potentialités suivantes :

- Capacité projetée : 1 550 millions de m³ ;
- Potentiel irrigable : environ 30 000 ha de terres ;
- Puissance installée de l'ordre de 4MW.
- Volet AEP : Approvisionnement en eau potable de 13 localités (Niégo, Bon, Boura, Ouessa, Dissin, Diébougou, Léo, Hamélé, Koper, Dano, Mou, Nakar et Zambo) dans les régions du Sud-Ouest et du Centre-Ouest.

Le coût prévisionnel pour la réalisation des infrastructures et la gestion des impacts environnementaux est d'environ 750 milliards de FCFA.

- **Réaliser des aménagements hydro-agricoles à Banwaly dans la province du Houet**

Le site du barrage de Banwaly est localisé dans la commune de Padéma, province du Houet, région des Hauts-Bassins. Cette phase du projet est consacrée à la réalisation des études de construction du barrage. Cet investissement est au stade d'études. Ces études d'un coût global de 1 270 millions de FCFA sont achevées en fin d'année 2019. A l'issue des études on retient entre autres, les potentialités suivantes :

- Capacité projetée : 276,7 millions m³.
- Potentiel irrigable : environ 500 ha de terres ;
- Mini centrale hydro-électrique d'une puissance nominale de 151 KW ;

Le coût prévisionnel pour la réalisation des infrastructures et la gestion des impacts environnementaux est d'environ 54,5 milliards de FCFA.

- **Construire le barrage hydro-agricole et hydro-électrique de Bassiéri**

Le site du barrage de Bassiéri est localisé dans la région de l'Est, province de la Komandjari, commune de Gayeri. La phase actuelle de cet investissement est consacrée à la réalisation des études d'exécution du barrage. D'un coût global de 2 739 millions de FCFA, les études sont achevées en fin d'année 2019. Les potentialités suivantes se dégagent à l'issue des études:

- Capacité projetée : 662,8 millions de m³ ;
- Potentiel irriguable : environ 400 ha de terres ;
- Puissance installée de l'ordre de 2X1,66 MW.
- Volet AEP : Approvisionnement en eau potable de 17 localités : Bounjou ; Bassiéri ; Karimama ; Dipienga ; Kotouri ; Hartiéry ; Diabatou ; Kogodou ; Diapoadougou ; Bandikidini ; Gayéri ; Sabra ; Tanmbéfoana ; Bouskomi ; Tanibiaga ; Garpiéni et Tiapaga.

Le coût prévisionnel pour la réalisation des infrastructures et la gestion des impacts environnementaux est d'environ 103,5 milliards de FCFA.

- **Réhabiliter le barrage souterrain de Naré**

Le barrage de Naré est situé dans la commune de Tougouri, province du Namentenga, région du Centre-nord. Les travaux sont achevés et réceptionnés en fin d'année 2019. Les dépenses effectuées s'élèvent à 502,859 millions de FCFA. Les acquis du projet sont entre autres :

- 5 ha de périmètres irrigués (système goutte à goutte) sont aménagés ;
- les infrastructures connexes du barrage comprenant six (06) piézomètres, un forage pour AEPS, un pluviomètre, trois bornes fontaines et un abreuvoir sont réhabilités.

- **Restaurer, protéger et valoriser le lac Dem**

Cet investissement est localisé dans la commune de Kaya, province du Sanmatenga, région du Centre-nord. La phase actuelle du projet est consacrée aux études de restauration, protection et valorisation du lac Dem. D'un coût de 295,71 millions de FCFA, les études sont effectivement achevées en 2019. Le rapport d'avant-projet détaillé (APD) est disponible et le coût des travaux est estimé à 54 985,63 millions de FCFA.

- **Achever la construction du barrage de Samendeni (PDIS I) :**

Le barrage de Samendéni a été inauguré le 30 novembre 2019 et les travaux de construction de la centrale hydro-électrique sont exécutés à 92%. En outre, les travaux d'aménagement de 1 500 ha se poursuivent et à la date du 31 décembre 2020, le taux d'exécution physique du PTBA est estimé à 80,12%. Par ailleurs, le taux d'exécution physique cumulé depuis le début de la mise en œuvre du PDIS (barrage et centrale hydro-électrique) est estimé à 96%.

Le cumul des dépenses (barrage et centrale hydro-électrique) s'élève à 63 321,34 millions de FCFA pour un budget global de 68 709,34 millions de FCFA, soit un taux d'exécution financière cumulée de 92,16%.

- **Construire le barrage hydro-agricole et hydro-électrique de la Bougouriba phase 1**

Cet investissement est localisé dans la commune de Diébougou, province de la Bougouriba, région du Sud-ouest. La phase actuelle de l'investissement est essentiellement consacrée à l'actualisation des études techniques détaillées pour la construction du barrage. Les études sont achevées au cours de l'année 2020 et le coût s'élève à 2,394 milliards de F CFA.

La capacité de stockage du barrage est estimée à 1004 millions de m³ avec un potentiel hydro-électrique d'une puissance installée d'environ 9 MW. La réalisation du barrage permettra d'accroître la production agricole à travers l'aménagement d'une tranche prioritaire de 2000 ha.

Le cout prévisionnel des travaux et du PGES est de 150,73 milliards de FCFA.

- **Construire 50 retenues d'eau dans les 13 régions**

Sur la période 2016-2020, 15 nouveaux barrages ont été construits et 25 barrages réhabilités.

Au titre de l'année 2020 les réalisations supplémentaires se présentent comme suit :

- sur une prévision de dix (10) barrages à construire, six (06) nouveaux barrages ont été réceptionnés : Guiba, Palogo, Sougué, Ipelcé, Guidissi et Saalé;
- sur une prévision de cinq (05) barrages à réhabiliter, un barrage a été réceptionné. Il s'agit de celui de Pabré (Petit séminaire).

Les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des travaux sont liées entre autres au problème sécuritaire, à une faible capacité technique et organisationnelle des acteurs (entreprise, mission de contrôle, administration publique) et la pandémie de Covid-19.

Le budget des travaux de réalisation/réhabilitation de barrages au titre de l'année 2020 s'élève à 7 803,43 millions de FCFA. Les montants dépensés s'élèvent à 4 871,61 millions de FCFA, soit un taux d'exécution financière de 62,43%.

- **Construire le barrage de Bambakari /Tin-Akoff 2ème phase**

Les travaux de construction du barrage de Bambakari sont localisés dans la commune de Tin-Akoff, Province de l'Oudalan, région du Sahel. Le chantier est arrêté depuis 2019 du fait de l'insécurité dans la zone.

- **Restaurer, protéger et valoriser le lac Bam**

Le taux d'exécution physique du PTBA au titre de l'année 2020 est estimé à 66,44%. Les dépenses au 31 décembre 2020 s'élèvent à 1 534,45 millions de FCFA pour une prévision de 2 270,70 millions de FCFA, soit un taux d'exécution financière de 67,53%.

Quant au taux d'exécution physique cumulé de la mise en œuvre du projet, il est estimé à 50,03%. Le cumul des dépenses au 31 décembre 2020, sur un budget global de 13,6 milliards de FCFA sur la période 2016-2020, s'élève à 7,0 milliards de FCFA, soit 74% d'exécution financière cumulé. Les réalisations sont entre autres :

- exécution des travaux de rehaussement du seuil du Lac Bam à 100% ;
- exécution des travaux de l'ouvrage de franchissement (route de Kaya) à 100% ;
- travaux d'aménagement de 522 ha de périmètres hydroagricoles réalisés à 52,53%.

La situation sécuritaire difficile, a entraîné à certain moment, l'arrêt des travaux. Aussi, une partie du site à aménager a dû être déclassée car déjà aménagé par d'autres acteurs, ce qui a entraîné un rallongement des délais d'exécution de la composante. De même, il y a la réticence de certains propriétaires terriens à céder leurs terres pour un aménagement communautaire.

En conclusion

Sur un total de dix (10) investissements structurants sur la période 2016-2020, cinq (05) ont été achevés, soit un taux d'exécution de 50%. Ces investissements sont constitués d'études de grands aménagements que sont (i) Construire le barrage hydro-agricole et hydro-électrique de Ouéssa Phase 1, (ii) Construire le barrage hydro-agricole et hydro-électrique de Bassiéri, (iii) Réaliser des aménagements hydro-agricoles à Banwaly dans la province du Houet (iv) Construire le barrage hydro agricole et hydroélectrique de la Bougouriba phase 1, (v) Restaurer, protéger et valoriser le lac Dem et des travaux de réhabilitation du barrage souterrain de Naré.

La situation d'insécurité a affecté la mise en œuvre de ces investissements avec la suspension des travaux de construction du barrage de Bamabakari en 2019. En outre, l'insuffisance des ressources financières n'ont pas permis de mettre en œuvre efficacement l'investissement structurant « construire 50 retenues d'eau ».

